

Image not found or type unknown



Remboursement frais d'inscription

Par **atalante**, le **20/08/2009** à **14:08**

Bonjour,rrnrnJ'ai tenté plusieurs concours d'admission dans une institution à des endroits différents.J'ai été admise une première fois. N'ayant pas reçu les autres résultat , je me suis inscrite à cette institution moyennant des frais d'incrition et de scolarité s'élevant à 520 euros.j'ai payé cette somme.Peu de temps après, j'ai reçu un deuxième résultat positif qui me rapprochait de mon domicile.J'ai demandé à la première institution le renvoi de mon dossierbet le chèque de 520 euros.(A.R). J'ai bien reçu mon dossier mais le chèque.rnQue dois-je faire? Je suis bien d'accord de payer pour les frais d'inscription qui ne doivent pas de monter à 520 eurosrrnrnMerçi pour votre aide